

Le PRÉSIDENT: Si on use de la même mesure pour le Dr Roche et pour M. Tremblay, ces messieurs n'ont jamais été absents.

M. VALLANCE: En fait, ils ont fait des heures supplémentaires.

M. ERNST: Si nous acceptons cette façon de voir, le commissaire Tremblay et le Dr Roche se trouvent à avoir droit à tout près d'un an et demi de congé avec paye à compter de demain.

M. CHEVRIER: Et il conviendrait de faire à leur avantage la soustraction des samedis et des dimanches.

M. ERNST: Tous deux ont droit à un très long congé.

Le PRÉSIDENT: Si nous cherchions la clef du document.

M. BOWMAN: Pour ma part, je suis tout disposé à l'accepter.

Le TÉMOIN: M. Chevrier ne veut pas dire, j'imagine, que ces chiffres sont de moi?

*M. Ernst:*

D. Ce document n° 1 comporte votre propre calcul des samedis, dimanches et congés?—R. Oui; y compris les dates inscrites sur le document que vous m'avez remis, je déclare qu'au mieux de ma connaissance ces données sont exactes.

D. Dans cette limite je suis disposé à l'accepter.

M. BOWMAN: Nos renseignements n'en sont pas très enrichis. Nous allons donc nous contenter de nous faire une opinion à son sujet.

M. CHEVRIER: Si le docteur pouvait arriver à 174 jours, ne pourrions-nous pas accepter tout l'ensemble, sous réserve de...

M. BOWMAN: Je ne m'y opposerais pas.

M. ERNST: Moi non plus. Les 266 jours d'absence que le docteur établit étaient des samedis, des dimanches ou des congés. Mlle Otter le jure et je veux bien la croire les yeux fermés.

M. MACINNIS: Enlevons les samedis, car ils comptent pour des jours entiers.

*M. Ernst:*

D. J'allais demander si l'on a compté les samedis à part?—R. Le calcul s'est fait sur les instructions du Dr MacTavish et d'après ce qu'il en savait.

D. En comptant les samedis comme demi-journées sur le pied de 93 jours et demi, vous voulez dire que le nombre des samedis serait de 187?—R. Oui.

D. Cent quatre-vingt-sept samedis sur 286 jours?—R. Oui.

M. BOWMAN: Cela cadre parfaitement avec les calculs que nous avons consignés hier.

*M. Ernst:*

D. On compte 79 dimanches ou congés?—R. Je n'en doute pas.

D. Vous avez donné 266 samedis, dimanches et congés avec, en sus, 187 samedis, ce qui laisse 79 dimanches et congés?—R. Je n'ai pas les données sous les yeux.

D. Je prends vos propres chiffres.

*M. Bowman:*

D. Je pourrais faire remarquer un état de choses assez singulier à ce sujet, et c'est que les données concordent parfaitement. A première vue, pas de congé nulle part?—R. Il y en avait dans nos calculs. Si vous y mettez un peu d'attention, vous trouverez l'endroit où nous avons indiqué les congés.

[Mlle Jennie Otter.]